

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté modificatif n° 509 du 2 avril 1965 portant ouverture de concours directs pour l'admission d'élèves infirmières au Centre d'enseignement professionnel hospitalier (cycle d'instruction 1965-1966).

n° 509

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
22 juin 1965

Numéro JO
n° 8 du 01/08/1965

Date du numéro
1 août 1965

TEXTE INTÉGRAL

Au lieu de: Art. 1er. ___-Sont ouverts. pour l'admission au Centre d'enseignement professionnel hospitalier, au titre de l'année, 1965, cycle d'instruction 1965-1966, enseignement du 2e degré, les concours directs suivants CONCOURS B — 5 élèves infirmiers ; — 2 élèves infirmières, destinés à servir dans les dispensaires des autres Cercles. Lire : — 6 élèves infirmiers ; — élève infirmière. Le reste sans changement.